

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2023

Convocation en date du : 31/10/2023
Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents ou représentés : 13
Nbre de membres ayant pris part au vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Huit Novembre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Etaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, Mme PRIMAULT Florence, Mme REBOUL Fanny, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents excusés : M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien

Absents :

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2023.104 : Décision modificative budgétaire n°1 au Budget Logements saisonniers - Année 2023

Monsieur le Maire informe qu'après une étude attentive des réalisations budgétaires, sur le budget annexe des logements saisonniers 2023, il convient de procéder à des décisions modificatives budgétaires.

Il propose les décisions modificatives résumées dans les tableaux ci-dessous.

Section	Sens	Compte	Libellé compte	Proposé
Fonctionnement	D	60612	Electricité	15 000,00 €
Fonctionnement	D	614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00 €
Fonctionnement	R	752	Revenus des immeubles	21 000,00 €
Fonctionnement	D	023	Virement à la section d'investissement	1 000,00 €
Investissement	D	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
Investissement	R	021	Virement de la section de fonctionnement	1 000,00 €

Après discussion,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Approuve** les modifications budgétaires, telles que détaillées dans les tableaux ci-dessus, relative au budget des logements saisonniers 2023 de la Commune,
- **Charge** le Maire de leur mise en œuvre.

Le Maire
Patrick RICOU



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAYOR' and 'Hauton-Alpaa'.